



PENSION 2020 / 2021

Les Tarifs s'entendent avec l'adhésion au club de l'année en cours. Et la licence FFE .

Un contrat de pension, une assurance RCPE pour le cheval confié, est obligatoire. Les frais vétérinaires, de maréchalerie, d'assurance mortalité et les soins autres que ceux prévus au contrat sont à la charge du propriétaire. Accès libre aux installations sportives en dehors des heures de cours club.

Abonnement au club :

annuel : 100 € (sept à fin août)

mensuel : 20€

Pension Prés : 240,00€/mois

1 repas granulés ou orge par jour + foin à volonté

Pension Boxe : 295,00€/mois

1 repas granulé ou orge par jour + paille + foin + sortie paddock

Possibilité foin à volonté au paddock + 35,00€/mois

Pension Travail : 430,00€/mois

pension boxe + 2 séances de travail / semaine

Séance supplémentaire +30€

Pension convalescence : 330,00€/mois

Pension boxe + soins (produits vétérinaires fournis par le propriétaire)

Autre nous consulter.

Carte leçons 10 collectives (185,00€), Cours particulier 35€ la séance, la séance travail 30€, Stages et animations idem club.